

Selon l'article 176.2 du code municipal du Québec, le rapport sur les faits saillants financiers et du rapport du vérificateur externe, de la Société de comptables professionnels agréés, la firme Marcil Lavallée, S.E.N.C./G.P.

Le dépôt prescrit par le ministre, exceptionnellement pour l'année 2023, doit être fait avant la mi-juin 2024.

Toutes les municipalités du Québec sont aux prises avec une inflation hors du commun qui se répercute sur l'ensemble des dépenses du budget de fonctionnement. Cette inflation fait en sorte que nous devons payer plus cher pour maintenir le même niveau de services à la population.

Bilan du rapport du vérificateur externe
Résultats pour les activités de fonctionnement à des fins fiscales
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

Revenus 2023		
Fonctionnement	Budget	Réel
Taxes	3 689 580	3 809 801
Paievements tenant lieu de taxes	3 000	3 501
Transferts	222 626	171 156
Services rendus	472 875	288 561
Imposition de droits	257 000	377 962
Intérêts	27 500	104 343
Produit de cession – immobilisations	-	5 500
Total revenus 2023	4 672 581	4 760 824
Charges		
Administration générale	1 045 066	925 265
Sécurité publique	750 238	667 155
Transport	1 068 301	1 005 879
Hygiène du milieu	596 585	582 573
Aménagement, urbanisme et développement	448 256	442 444
Loisirs et culture	292 570	266 609
Frais de financement	164 971	170 024
Remboursement de la dette à long terme	306 594	114 365
	4 672 581	(4 174 314)
		586 510
Moins : acquisition d'immobilisations non financées, donc supportées par les activités de fonctionnement		(85 580)
Moins : remboursement du fonds de roulement		(93 852)
Plus : dépenses financées par le surplus antérieur		35 000
Plus : dépenses financées par l'excédent de fonctionnement affecté		-
Excédent pour les activités de fonctionnement à des fins fiscales		442 078
Plus : excédent accumulé au 31 décembre 2023		789 590
Plus : subventions à recevoir		387 405

Merci à tous les employés de la Municipalité sous la direction de la directrice générale, au comité des finances et aux membres du Conseil municipal. Merci à la population de Lac-Simon pour votre support.

Nous allons continuer à maintenir un des taux de taxation les plus bas de la MRC Papineau.


Jean-Paul Descœurs